

Isolation thermique

SAINT-MARTIN



Pour la promotion de l'isolation dans le **résidentiel** et le **tertiaire** sur le territoire de Saint-Martin, à compter du 1^{er} mars 2025

Prime économies d'énergie résidentielle et tertiaire

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs	Réduction des apports solaires par la toiture
Résidentiel	20 €/m ²	14 €/m ²	20 €/m ²
Tertiaire	25 €/m ²	8 €/m ²	20 €/m ²

Prime économies d'énergie « précarité – très modeste » :

Secteurs / Types	Combles / Toitures
Résidentiel	25 €/m ²



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site edf.gp

